



CEDIP



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES VOIES VERTES
EUROPEAN GREENWAYS ASSOCIATION
ASOCIACIÓN EUROPEA DE VÍAS VERDES



purple
peri-urban regions platform Europe

Commentaires sur la réforme des Groupes consultatifs de la DG Agri

MER-Com2013-3 - Juillet 2013

Association internationale Ruralité-Environnement-Développement

Association européenne des Voies Vertes

Association européenne Leader pour le Développement rural

Association internationale des Mouvements familiaux de Formation rurale

Centre Européen des Propriétaires Immobiliers

Fédération européenne du Tourisme Rural

Fédération internationale de tourisme équestre

Peri Urban Regions Platform Europe

Université Rurale Européenne

RED AEVV ELARD AIMFR CEDIP EUROGITES FITE PURPLE URE

Mouvement Européen de la Ruralité - Juillet 2013

coordination : Ruralité-Environnement-Développement, rue des Potiers, 304, B-6717 Attert
tél : +32 63.230490 / fax : +32 63.230499 / email : red@ruraleurope.org

**M.E.R.
C.
M.**

La réforme des Groupes consultatifs de la DG Agri

MER-Com2013-3 - Juillet 2013

Dans le cadre de la réforme des Groupes consultatifs de la DG Agri et de la réduction de leur nombre,

- **l'Association internationale Ruralité-Environnement-Développement**
- **l'Association européenne des Voies Vertes**
- **l'Association européenne Leader pour le Développement rural**
- **l'Association internationale des Mouvements familiaux de Formation rurale**
- **le Centre Européen des Propriétaires Immobiliers**
- **la Fédération européenne du Tourisme Rural**
- **la Fédération internationale de tourisme équestre**
- **Peri Urban Regions Platform Europe**
- **l'Université Rurale Européenne**

partenaires du Mouvement européen de la Ruralité,

avancent les propositions et commentaires suivants :

- ⇒ le fonctionnement futur des Groupes consultatifs doit leur permettre de tenir un rôle proactif par rapport aux politiques européennes portées par la DG Agri, et non pas d'être seulement, pour l'essentiel, des espaces d'information sur les avancées récentes de la PAC ;
- ⇒ au vu des enjeux de société portés par les territoires ruraux et de l'importance du 2ème pilier de la PAC, le Groupe consultatif de développement rural doit être maintenu, avec au minimum le même nombre de participants ;
- ⇒ les domaines de compétence du Groupe consultatif de développement rural couvriront les trois objectifs du 2ème pilier de la PAC :
 - la compétitivité de l'agriculture,
 - la gestion durable des ressources naturelles; des mesures en matière de climat,
 - un développement territorial équilibré des zones rurales;
- ⇒ un Groupe de travail au minimum devrait être créé au regard de chacun des trois objectifs de la politique de développement rural. Les travaux des Groupes de travail devraient être orientés davantage vers des contributions concrètes et exploitables;
- ⇒ les interrelations de la PAC avec les autres politiques du Cadre stratégique (FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de cohésion, développement local multifonds,...) seront également traitées par ce Groupe consultatif;
- ⇒ la composition du Groupe consultatif de développement rural doit être revue pour mieux refléter la diversité et la contribution des acteurs du développement des territoires ruraux, tant dans leurs domaines d'activités que dans leurs nature : économie (en liaison avec leur contribution au PIB), environnement, société, formation, gouvernance et cohésion territoriale,...

Mouvement Européen de la Ruralité - Juillet 2013

coordination : Ruralité-Environnement-Développement, rue des Potiers, 304, B-6717 Attert
tél : +32 63.230490 / fax : +32 63.230499 / email : red@ruraleurope.org

**M.E.R.
C.
M.**